



EXPLICATION DES FIGURES

- Fig. 1. Animal vu de dos, en marche. Gross. 3/1.
Fig. 2. Mandibules en trois parties, la médiane ventrale. Gross. 6/1.
Fig. 3. Petits crochets chitineux constituant les mandibules. Gross. 320/1.
Fig. 4. Partie centrale d'une rangée radulaire ; *m* dent médiane rudimentaire ; *l*, l' premières dents latérales. Gross. 200/1.
Fig. 5. Première dent radulaire latérale. Gross. 260/1.
Fig. 6. Trois dents (38^e, 39^e et 40^e) vues de profil, face externe. Gross. 200/1.
Fig. 7. Une 23^e dent latérale vue par sa face interne. Gross. 200/1.

(La figure 1 provient de la 3^e partie de mes recherches sur les Opisthobranches du golfe de Marseille (1901) ; les six autres sont empruntées à mon 2^e Supplément de ces mêmes recherches (1919)).

DIAGNOSE — Corps allongé, comprimé, de consistance molle. Manteau lisse, à bords étendus, surtout en avant, mais ne recouvrant jamais l'extrémité du pied. Tentacules dorsaux petits, coniques, presque toujours inclinés en avant, perfoliés. Tentacules labiaux courts et coniques. Branchie à folioles pennées au nombre de huit.

Pied étroit, plus long que le corps, tronqué arrondi en avant, en pointe en arrière.

Mandibules formées par trois lames distinctes qui par une soudure complète prennent l'aspect d'une seule lame, ces organes sont toujours constitués par une multitude de petits crochets chitineux accolés les uns aux autres.

Radula ayant pour formule 50, 1, 50 ; dents médianes très rudimentaires ; dents latérales au nombre de 40 à 50 de chaque côté, à cuspide très crochue chez les premières, ensuite avec denticules sur les deux côtés, puis seulement sur la face externe.

Pénis inerme.

Coloration générale d'un beau violet plus ou moins vif ; bord palléal orné d'une large bande jaune d'or ; sur le dos sont disposées 15 à 18 taches rondes, également jaune d'or, cerclées de blanc mat ; quelques autres taches semblables sont distribuées sur les flancs et sur la face postéro-dorsale du pied. Rhinophores violet foncé et branchie violet pâle.

Dimensions : 30 à 40 millimètres de longueur sur 7 à 10 millimètres de largeur et 5 à 8 de hauteur.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE — Méditerranée Marseille (Vayssière) ; Nice et Villefranche (Vérany) ; Naples (Rapp, Tiberi, Carus) ; Palerme (Cantraine, Philippi) ; Trieste (Graeffe, Von Jhering).

BIBLIOGRAPHIE ET SYNONYMIE

1826. — W. v. RAPP, Ueber das Molluskengesch. Doris,.... (Acad. Caes. Leop. Nova Acta, t. XIII).
1840. — CANTRAINÉ, Malacologie méditerranéenne et littorale (Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles, t. XIII).
1844. — PHILIPPI RUD, Fauna Molluscorum Regni utriusque Siciliae. « *Doris albescens* ».
1846. — VÉRANY J.-B., Catalogo di Invertebrati marini del golfo di Genova e Nizza. « *Doride di Krohn?* »
- 1901-1919. — VAYSSIÈRE A., Recherches zool. et anat. sur les Opisthobranches du golfe de Marseille (Ann. Musée d'Hist. Natur. de Marseille, t. VI (1901) et t. XVII (1919).

A. VAYSSIÈRE 1931.